



Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI)

Créé en 1975 sous forme associative régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations constitue un dispositif original conçu par les pouvoirs publics. Le CTNERHI comprend 48 adhérents, dont 19 centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) et 29 associations et organismes œuvrant dans le champ du handicap ou de l'inadaptation.

Il entretient de nombreux contacts internationaux. Il assure notamment la mission de Centre collaborateur français de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF).

Des missions de service public

Selon ses statuts, le CTNERHI a pour objet permanent d'« éclairer le ministre des Affaires sociales, notamment sur les besoins des enfants et adultes handicapés ou inadaptés, les méthodes de prévention et d'observation en matière de handicap ou d'inadaptation, l'efficacité des politiques publiques ». À cet effet, le centre « *entreprend ou suscite, soit à la demande du ministre, soit à sa propre initiative, toutes les enquêtes ou travaux nécessaires* ». Il rassemble, diffuse et tient à jour une documentation française et étrangère concernant les études et les diverses politiques en direction des personnes en situation de handicaps.

Une convention pluriannuelle de programme

Une convention pluriannuelle de programme, signée entre le CTNERHI, la direction générale de l'Action sociale (DGAS) et la direction de la Recherche, des Études de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) pour le ministère en charge des questions politiques relatives aux personnes en situation de handicaps, structure sur une période de trois ans l'activité du CTNERHI.

Un centre de documentation

Les bases de données

Saphir www.ctnerhi.com.fr/pages/saphir.htm recense plus de 19 000 références bibliographiques sur l'aspect psychosocial du handicap. Plusieurs centres de documentation collaborent à la mise à jour régulière de la banque de données Saphir : l'Unapei www.unapei.org, l'APF www.apf.asso.fr, l'OPHQ (Office des personnes handicapées du Québec) www.ophq.gouv.qc.ca. La base de données Saphir du CTNERHI est partiellement versée dans la Banque de données santé publique (BDSP) www.bdsp.tm.fr/.

LEGI : base de données législatives qui recense depuis 1989 les textes législatifs et réglementaires parus sur le handicap et plus largement dans le domaine social www.ctnerhi.com.fr/pages/legi.htm.

Un fonds documentaire sur le handicap unique en France

Ce fonds documentaire est constitué de 14 000 ouvrages et 200 collections de périodiques.

Les sujets couverts concernent :

- les droits des personnes handicapées
- l'éducation et l'intégration scolaire
- l'intégration sociale et professionnelle
- les sports et loisirs
- l'environnement familial
- la prise en charge institutionnelle et les établissements spécialisés
- le coût économique et social du handicap

Une unité des études, recherche et développement

L'Unité des études, recherche et développement (UERD) réalise et valorise des travaux en sciences humaines sous l'égide d'un conseil scientifique.

Équipe pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, l'UERD réalise des travaux d'étude et de recherche sur l'ensemble des domaines constitutifs du champ du handicap.

Ses programmes de travail intègrent, dans le cadre de conventions pluriannuelles, des thèmes intéressant la direction de l'Action sociale, la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques et les autres partenaires publics ou privés du CTNERHI.

Le CTNERHI : éditeur

Le Centre informe tous les professionnels et personnes handicapées au travers de :

Trois collections

- Études et recherches sur les handicaps et les inadaptations
- Histoire du handicap et de l'inadaptation
- « Point sur... »

Une revue « *Handicap, revue de sciences humaines et sociales* »

Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, elle privilégie la publication de résultats de recherche et les analyses les plus récentes en sociologie, psychologie sociale et clinique, épidémiologie sociale, anthropologie, économie, droit, histoire.

Un hebdomadaire, *Flash-informations handicap*.

Des dossiers professionnels documentaires et réglementaires.

Président

Marc Dupont, Inspecteur général des Affaires sociales. ♿

Marc Maudinet
Directeur du
CTNERHI